

Action RR - réemploi / réparation des produits



Principe : Un objet de réemploi / réparé = un déchet évité !

Les ateliers de réparation ou les actions «Waste Watchers» (WW) sont des animations autour de la pesée des produits de réemploi / d'occasion. En partant du principe qu'un produit de réemploi équivaut à un déchet évité, l'action RR permet de faire le parallèle entre notre consommation et les déchets que nous produisons.

Plus concrètement : la pesée des produits de réemploi et l'affichage dans les centres de réemploi de la quantité de déchets évités en France et en Europe permettent d'interpeller le grand public. Une fois l'attention des visiteurs captée, les animateurs de l'action commune dispensent des conseils sur les gestes qui permettent la réduction des déchets (choix des produits, location, entretien, réparation, dons, prêts). Ces opérations peuvent être mises en place par toutes les structures qui exercent une activité de collecte, de réparation, de revente de produits de réemploi et de sensibilisation à l'environnement. L'opération peut aussi être élargie aux activités de réparation qui ont lieu pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.

L'« Action commune 3 » est un outil de sensibilisation spécifique aux thématiques : Prolonger la durée de vie des produits / moins jeter de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.

Qu'est ce que le réemploi ?

Les activités de réemploi permettent d'offrir une nouvelle vie à un produit dont le propriétaire souhaite se défaire ; ces pratiques contribuent donc pleinement à la réduction des déchets. A ce titre, la « préparation au réemploi » a été identifiée comme la deuxième piste d'action prioritaire pour la gestion des déchets par la directive cadre européenne relative aux déchets (directive 2008/98/CE) du 19 novembre 2008.

Le réemploi se traduit par le don ou l'abandon de l'objet par son propriétaire initial, qualifié respectivement de bien ou de déchet. L'article 1er de la loi du 15 juillet 1975 définit en effet un déchet comme « tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien, meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon ». En fonction des acteurs du réemploi, l'objet qui sera réemployé est considéré comme un bien (ex. Emmaüs) ou comme un déchet (ex. Envie, Réseau des Ressourceries). Dans ce dernier cas, l'acteur réalise une activité de préparation au réemploi.

Source : PANORAMA DE LA DEUXIEME VIE DES PRODUITS EN FRANCE - INVENTAIRE DES STRUCTURES DU REEMPLOI, DE LA REUTILISATION ET DE L'OCCASION, Octobre 2010, Etude réalisée pour le compte de l'ADEME par BIO Intelligence Service S.A.S.

Les français et le réemploi des produits usagés

Le réemploi est une pratique assez récente en France mais qui s'ancre progressivement dans les habitudes de consommation.

Depuis l'émergence de la crise économique et d'une préoccupation environnementale, les français aspirent de plus en plus à « consommer autrement ». Ainsi la « crise » a accéléré les changements de comportement des français et a amené à remettre en cause les modes de consommation ainsi qu'à les rendre compatibles avec les contraintes environnementales et sociétales. Des stratégies d'adaptation sont apparues allant de la consommation raisonnée, responsable, équitable, locale.

Le réemploi s'inscrit dans la logique de consommer plus « malin » et à moindre coût, tout en ayant le sentiment de faire une démarche plus respectueuse de l'environnement.

Les enquêtes montrent une augmentation de la fréquentation des structures de réemploi.

41% des personnes interrogées à la sortie de magasins de réemploi en France déclarent davantage fréquenter les structures proposant des produits d'occasion qu'il y a deux ans.

Au global, pas moins de 7 Français sur 10 affirment aujourd'hui avoir déjà acheté des produits d'occasion.

La fréquentation des vides greniers et des brocantes se renforce, le nombre de ces manifestations s'est fortement accru depuis ces 5 dernières années. L'essor d'Internet dans le secteur du réemploi est très important. Il est désormais le 3ème moyen le plus cité comme ayant été utilisé lors du dernier achat (11% contre 2% en 2004). Il y a encore 6 ans, il était le moyen le moins utilisé pour acheter des objets sur Internet.

Avec la très forte progression de ces deux moyens d'achat, on voit clairement se développer les modes d'achat (vides greniers et internet) de particulier à particulier. Dans le même temps, les structures plus traditionnelles connaissent une stabilisation, voire une certaine érosion de leur niveau de fréquentation. C'est le cas des magasins spécialisés dans la vente d'occasion, des dépôts vente ou encore des associations et entreprises de réinsertion.

Source : LES FRANÇAIS ET LE REEMPLOI DES PRODUITS USAGES, Septembre 2010, Etude réalisée pour le compte de l'ADEME par Ipsos.

Quelques chiffres clés, en France

- ▶ 1 810 établissements actifs dans le réemploi en France
- ▶ 1 620 acteurs recensés en France dans ce secteur
- ▶ 3 grands réseaux dédiés au réemploi : Emmaüs, Réseau des Ressourceries, Envie
- ▶ 3/4 des acteurs sont affiliés à un réseau et 1/4 sont des acteurs indépendants
- ▶ Il existe environ 2,8 établissements pour 100 000 habitants
- ▶ Le chiffre d'affaire du secteur du réemploi hors occasion est évalué de 200 à 300 millions d'euros
- ▶ Le chiffre d'affaire du secteur de l'occasion (journaux de petites annonces, vide-greniers et brocantes, sites Internet, dépôts-ventes, revendeurs) est évalué à 5 à 6 milliards d'euros
- ▶ Taux moyen de réemploi (hors occasion) sur le nombre de bien collectés est de 43%



Un atelier de réparation

L'action « **Atelier de réparation** » peut être organisée aussi bien par une collectivité, une administration, une entreprise ou une école. Le principe de l'action reste le même.

Objectifs de l'action

- ▶ Faire prendre conscience aux citoyens européens qu'ils peuvent aussi agir à leur niveau et au quotidien sur la réduction de leurs déchets en faisant réparer les produits abîmés, en donnant les vêtements, les livres, les objets qu'ils ne veulent plus...
- ▶ Sensibiliser le grand public, les salariés, les enfants à la réduction des déchets par la mesure, la pesée de ces derniers. Pour cela, il est nécessaire de procéder par étapes, depuis la constitution d'un groupe de travail jusqu'à l'analyse des écarts de quantités de déchets produits obtenus après mise en oeuvre de l'action.
- ▶ **Créer un groupe de travail** : responsable de l'action (administrés, enseignants, responsable environnement...), artisans, réseaux du réemploi...
- ▶ **Mesurer les déchets potentiels** : produits abîmés (meuble, chaussures, vélos...).
- ▶ **Information sur les gestes pour éviter la production de déchets.**
- ▶ **Mettre en place des actions pour réduire les déchets** : acheter des produits de bonne qualité, solides....
- ▶ **Évaluer l'impact des actions.**

Déroulé de l'action

Avant la SERD (Au moins un mois avant)

Sensibilisation des parties prenantes : enseignants, direction de l'établissement, salariés, administration, artisans, chambre de commerce, commerçants...

- ▶ **Constitution d'un groupe de travail au sein de l'administration, de l'établissement scolaire, de la commune, de l'entreprise** qui rassemble les acteurs de l'action...
- ▶ **Montage de l'opération avec un partenaire** / Solliciter et rencontrer l'artisan partenaire :
 - Lui écrire pour proposer l'action et demander un entretien ;
 - Se déplacer pour le rencontrer s'il ne répond pas aux courriers ;
 - Organiser une réunion préparatoire pour fixer les conditions d'accueil, transmettre les argumentaires, et étudier la mise en place du système de pesée, du poster et du tableau de pesée et organiser l'action.
- ▶ **Définition de la coordination interne de l'opération** (qui pilote l'action ? qui est volontaire ? ...).
- ▶ **Mise en place de la logistique.** Les membres du groupe de travail se répartissent les tâches : collecteurs, photographes, enquêteurs, rapporteurs....
- ▶ **Définition de la méthode suivie** : dates et durée de l'opération, matériels nécessaires, mobilisation et répartition des rôles des différents acteurs, messages de prévention...



► **Conception d'outils pour annoncer l'opération et organiser la séance de mesure** : adapter les outils de présentation de l'animation (affiches, tableau de pesée des déchets) fournis par l'ADEME.

Tri et mesure, pesée des produits

► **Collecter les produits à réparer et qui en l'état sont bons à être jetés**, les identifier et estimer les réparations à effectuer.

► **Estimer ou peser ces produits** : faire un recensement du poids des produits qui vont être réparés (cf abaque en annexe).

► **Inscrire votre action auprès de l'ADEME** : www.reduisonsnosdechets.fr (rubrique inscription). **Mentionnez sur le formulaire d'inscription au niveau du titre ou avant dans le descriptif de votre opération** : « Action commune 3 » ou « Atelier Réparation » – France – Nom du Porteur de projet.

ATTENTION : L'Action commune doit être réalisée entre le 17 et le 25 novembre 2012 pour être labellisée dans le cadre de la SERD.

Avant la SERD (une à deux semaines avant)

► **Préparer le matériel nécessaire pour l'opération** :

- Un pèse-personne / une balance (un pèse personne récupéré)
- Une balance spécifique pour les produits lourds. Si la structure ne dispose pas d'une balance, ou si l'objet est trop lourd pour être soulevé, se servir de l'abaque (grille d'équivalence objet/poids) cf en annexe.
- Des affiches de promotion (compris dans les outils de communication « Actions communes »)
- Un panneau de réemploi (ardoise, tableau blanc, carton et papier récupéré) qui affichera le tonnage quotidien de déchets évités
- Un tableau de pesée des déchets à afficher sur le lieu de l'action (cf en annexe).
- Un appareil photo
- Des produits à faire réparer

► Le responsable de l'action informe les participants potentiels (administrés, salariés, grand public...) qu'un atelier de réparation va être mené au sein de leur entreprise, administration, école... : dates, lieu.

► Diffusion du document « Autorisation de droit à l'image » (cf annexe) pour obtenir l'autorisation de photographier les participants et d'utiliser les photographies dans le cadre de la EWWR.

► Les produits ou objets peuvent être réparés avant ou pendant l'opération.

► Préparer le lieu de l'opération avec les supports de communication et le matériel :

- Installer le(s) stand(s) de l'opération,
- Communiquer les consignes de report des données chiffrées à l'ensemble des salariés, administrés, artisans et bénévoles qui participent à la mise en place de l'opération,
- Communiquer les argumentaires (les bons gestes de la réduction des déchets...) à l'ensemble des salariés, administrés, artisans et bénévoles qui seront en contacts avec les visiteurs.

► Communiquer : inviter les journalistes à une journée d'inauguration ou de clôture de l'opération et/ou envoyer le communiqué de presse de l'opération aux journalistes de la presse écrite et audiovisuelle.

Pendant la SERD

► Animer le stand et aller à la rencontre des participants.

► Penser à faire des photos.

► Reporter les indicateurs de la campagne de pesée sur le tableau de pesée chaque fin de journée.



Après la SERD

- ▶ Pérenniser le projet (c'est-à-dire en faire une action systématique), les bonnes pratiques etc.
- ▶ Rassembler et envoyer les documents à l'ADEME serd@manifeste.fr : une synthèse des chiffres de la réduction des déchets pour l'ensemble de l'établissement ; le bilan de l'action avec les indicateurs complétés (poids des pesées, nombres de convives...) ; une copie des tableaux de pesée ; les photographies de l'action.
- ▶ Afficher les photographies prises durant les reportages photos dans l'administration l'établissement, l'entreprise...

Méthodologie pour mesurer la réduction de déchets

- ▶ Trier les produits abîmés et les regrouper par catégories en fonction du type de produits (chaussures, vélos, matériel informatique). Vous pouvez vous référer à l'abaque en annexe.

Pour peser les déchets évités :

- ▶ Peser les produits réparés à l'aide du pèse-personne ou de la balance.
- ▶ Pour les produits volumineux ou lourds, utilisez l'abaque.
- ▶ La pesée des déchets doit être effectuée de manière journalière.
- ▶ Le tableau de mesure des déchets doit être complété quotidiennement.
- ▶ Comptabiliser également le nombre de participants c'est-à-dire le nombre de personnes qui ont achetés un bien réparé ou de seconde main, leur âge...
- ▶ **Faire parvenir les documents (fiche de pesée, Bilan, photos, articles de presse...) à l'ADEME serd@manifeste.fr par e-mail, inscrivez les résultats de vos mesures sur un document unique (ce document permettra de faire une estimation précise des actions mises en places en France et en Europe durant la SERD).**

Outils de communication

Des outils de communications spécifiques aux actions communes seront mis à dispositions une fois votre action labellisée, sur l'espace privé du site www.reduisonsnosdechets.fr :

- ▶ Un poster A3 dans lequel vous pouvez indiquer le thème de l'action ainsi que le lieu où elle va se dérouler
- ▶ Un poster A4
- ▶ Un tableau de pesée des déchets dans lequel vous pouvez indiquer les variations de quantités de déchets observées

Tous ces documents sont adaptables simplement avec le logiciel Power Point. N'hésitez pas à les personnaliser !



Animation autour de l'action

- ▶ Le responsable de l'action incite les participants à s'exprimer au sujet de la réduction des déchets.
- ▶ Le responsable de l'action pourra éventuellement fournir au public un questionnaire sur la réduction des déchets.
- ▶ Le responsable de l'action amène ensuite le public à réfléchir aux solutions pour éviter tous ces déchets, ou en produire moins.
- ▶ Mise en avant des conseils sur les gestes écocitoyens qui permettent la réduction des déchets : choix des produits (solides et durables), location, partage, entretien, don, réemploi, réparation...

Pour plus d'informations

▶ Sur la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Le site français de la SERD : www.reduisonsnosdechets.fr

Le site européen de la SERD : www.ewwr.eu

▶ Sur la prévention de la production de déchets et le réemploi

Le site des Ressourceries : www.ressourceries.org

Le site d'Emmaüs : www.emmaus-france.org

Le site d'ENVIE : www.envie.org

Film sur un atelier de réparation – www.ewwr.eu (rubrique la semaine en vidéos 2009 / France)

Les Français et le réemploi des produits usagés, septembre 2010

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&id=73188&m=3&p1=30&ref=12441>

Panorama de la deuxième vie des produits en France, Inventaire des structures du réemploi, de la réutilisation et de la vente d'occasion, octobre 2010

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=72954&p1=02&p2=05&ref=17597>

Actualisation du panorama de l'offre de réparation en France, septembre 2010

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?sort=-1&cid=96&m=3&id=72941&ref=14150&nocache=yes&p1=111>

▶ Annexes P11

Charte de participation

Document « Autorisation de droit à l'image »

Abaque (grille d'équivalence objet/poids)

Affichette de promotion format A3, A4

Tableau de pesée



Waste Watcher

« Waste Watchers » (WW) est une campagne de pesée des objets de réemploi achetés en magasin, menée dans les centres de réemploi européens, à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (EWWR).

En partant du principe qu'un objet de réemploi équivaut à un déchet évité, WW permet de sensibiliser les citoyens à la réduction des déchets. Pour cela, un tableau annonçant le tonnage de déchets évités dans le centre de réemploi et au sein de la structure (magasin) permet d'interpeller le public sur notre production quotidienne de déchets et de dispenser des conseils sur les éco-gestes qui permettent la réduction de ces derniers.

Cette action s'adresse en particulier aux magasins ou structures de seconde main. L'opération cible le grand public et plus spécifiquement les publics de zones d'implantation des centres de réemploi participants à l'opération Waste Watchers.

Cette fiche action a été réalisée à partir des éléments du Réseau RREUSE, le réseau européen du réemploi qui dénombre plus de 350 centres de réemploi susceptibles de mettre en oeuvre l'animation «Waste Watchers».

Objectifs de l'action

- ▶ **Faire prendre conscience aux citoyens européens qu'ils peuvent aussi agir** à leur niveau, et au quotidien sur la réduction de leurs déchets par exemple en faisant réparer les produits abîmés, en donnant les vêtements, les livres, les objets qu'ils ne veulent plus.... Elle permet d'illustrer et de diffuser des éco-gestes pour promouvoir la réduction des déchets : le grand public découvre à l'aide de gestes simples de réemploi, qu'il peut réduire le volume de déchets qu'il produit.
- ▶ **Sensibiliser le grand public à la réduction des déchets** par la mesure, la pesée de ces derniers.
- ▶ **Mesurer les déchets potentiels** : produits abîmés (meuble, vélos, électroménager...).
- ▶ **Information sur les gestes pour éviter la production de déchets.**
- ▶ **Mettre en place des actions pour réduire les déchets** : acheter des produits de bonne qualité, solides...
- ▶ **Évaluer l'impact de l'action WW.**

Déroulé de l'action

Avant la SERD (Au moins un mois avant)

Sensibilisation des parties prenantes : magasins et structures de réemploi...

- ▶ **Constitution d'un groupe de travail (Comité de pilotage) constitué des acteurs de l'action** (responsable de la structure, les vendeurs...). Les partenaires de la campagne sont très souvent des acteurs de l'économie sociale et solidaire.
- ▶ **Invitation et réunion des partenaires** (ceux qui participeront au groupe de travail).
- ▶ **Préparation d'une présentation synthétique de l'action pour inviter et mobiliser les acteurs de terrain.**



Prolonger la
durée de vie
des produits



Moins jeter

Public cible : Associations
Entreprises



- ▶ **Réunions entre les partenaires** : le Comité de Pilotage se réunit trois fois pour la préparation de l'opération.
 - Présentation synthétique de l'animation pour inviter les partenaires à rejoindre l'action.
 - Les partenaires de l'opération se réunissent avant le lancement de l'opération pour découvrir le fonctionnement de l'opération et les outils qu'ils ont à leur disposition pour mobiliser les participants.
- ▶ **Définition de la coordination interne de l'opération.**
- ▶ **Mise en place de la logistique.** Identification du/des lieux de l'action et du matériel nécessaire. Les membres du groupe de travail se répartissent les tâches.
- ▶ **Définition de la méthode suivie** : dates et durée de l'opération, matériels nécessaires, mobilisation et répartition des rôles des différents acteurs, messages de prévention...
- ▶ **Conception d'outils pour annoncer l'opération et organiser la séance de mesure** : adapter les outils de présentation de l'animation (affiches, tableau de pesée des déchets) disponibles sur l'espace privé du site www.reduisonsnosdechets.fr

Tri et mesure, pesée des produits

- ▶ **Collecter les produits à réparer**, les identifier et estimer les réparations à effectuer.
- ▶ **Estimer ou peser ces produits** : faire un recensement du poids des produits qui vont être réparés (cf abaque en annexe).
- ▶ **Inscrire votre action auprès de l'ADEME** : www.reduisonsnosdechets.fr (rubrique inscription). **Mentionnez sur le formulaire d'inscription au niveau du titre ou avant dans le descriptif de votre opération** : « Action commune 3 » ou « Waste Watcher » – France – Nom du Porteur de projet.

ATTENTION : L'Action commune doit être réalisée entre le 17 et le 25 novembre pour être labellisée dans le cadre de la SERD

Avant la SERD (deux à trois semaines avant)

- ▶ **Préparer le matériel nécessaire pour l'opération** :
 - Un pèse-personne / une balance (un pèse-personne récupéré) permet aux citoyens de peser les objets qu'ils acquièrent.
 - Si la structure ne dispose pas d'une balance, ou si l'objet est trop lourd pour être soulevé, vous trouverez en annexe une grille d'équivalence objet/poids (abaque).
 - Des affiches de promotion (compris dans les outils de communication « Actions communes »).
 - Mettre la balance au pied des affiches de promotion.
 - Un panneau de réemploi (ardoise, tableau blanc, carton et papier récupéré) qui affichera le tonnage quotidien de déchets évités.
 - Un tableau de pesée des déchets à afficher sur le lieu de l'action (cf en annexe).
 - Un appareil photo.
 - Des produits à faire réparer ou réparés.
- ▶ **Préparer le discours pédagogique** : les animateurs qui interpellent les citoyens sur les données affichées doivent expliquer l'objectif de l'opération et présenter les gestes de la réduction de déchets.
- ▶ **Préparer les produits ou objets qui peuvent être réparés avant ou pendant l'opération.**
- ▶ **Préparer le lieu de l'opération avec les supports de communication et le matériel** :
 - Installer le(s) stand(s) de l'opération à proximité des/de la caisse(s) et à l'entrée du magasin.



Prolonger la
durée de vie
des produits



Moins jeter

Public cible : Associations
Entreprises



- Communiquer les consignes de report des données chiffrées à l'ensemble des salariés qui participent à la mise en place de l'opération.
- Communiquer des argumentaires à l'ensemble des salariés et bénévoles qui seront en contacts avec les visiteurs et clients de la boutique durant l'opération.

► Promouvoir l'opération :

- **Site Internet** : mettre par exemple sur la page d'accueil le tonnage du jour, les gestes à réaliser en faveur de la réduction des déchets.
- **Relations presse** : inviter les journalistes à une journée d'inauguration ou de clôture de l'opération et/ou envoyer un communiqué de presse de l'opération aux journalistes de la presse écrite et audiovisuelle de votre territoire.

Pendant la SERD

► **Animer le stand et aller à la rencontre des participants.** Pour les magasins, lorsqu'un client passe en caisse, l'inviter à peser son achat/l'objet réparé et engager la discussion avec lui en se basant sur l'argumentaire de la réduction des déchets ; si possible organiser des animations dans le magasin / le site : visites de magasin, des ateliers de réparation, annonce radio...

► **Penser à faire des photos et à diffuser le document « Autorisation de droit à l'image »** (cf annexe) pour obtenir l'autorisation de photographier les participants et d'utiliser les photographies dans le cadre de la Semaine.

► **Reporter les indicateurs de la campagne de pesée sur le tableau de pesée des déchets** chaque fin de journée.

► **Indiquer les chiffres du jour** communiqués par les responsables de l'action **sur l'ardoise ou le tableau de pesée.**

Après la SERD

► Pérenniser le projet (c'est-à-dire en faire une action systématique), les bonnes pratiques...

► Rassembler et envoyer les documents à l'ADEME (serd@manifeste.fr) : une synthèse des chiffres de la réduction des déchets pour l'ensemble de l'établissement ; le bilan de l'action avec les indicateurs complétés (poids des pesées, nombres de convives...) ; une copie des tableaux de pesée ; les photographies de l'action.

► Afficher les photographies prises durant l'opération dans la structure, le magasin.

Méthodologie pour mesurer la réduction de déchets

► Trier les produits abîmés et les regrouper par catégories en fonction du type de produits (vélos, matériel informatique, électroménager...). Vous pouvez vous référer à l'abaque en annexe.

► Peser les déchets à l'aide du pèse-personne ou de la balance.

► Pour les objets volumineux ou lourds, faire une estimation de poids à l'aide de l'abaque (cf annexe).

► Remplir le tableau de pesée des déchets.

► Comptabiliser le nombre de participants, c'est-à-dire le nombre de personnes qui ont achetés un bien réparé ou de seconde main, visiteurs, age...

► **Faire parvenir les documents (fiche de pesée, Bilan, photos, articles de presse...) à l'ADEME serd@manifeste.fr par e-mail sur un document unique (ce document permettra de faire une estimation précise des actions mises en places en France et en Europe durant la SERD).**



Prolonger la
durée de vie
des produits



Moins jeter

Public cible : Associations
Entreprises



Outils de communication

Des outils de communications spécifiques aux actions communes seront mis à dispositions une fois votre action labellisée, sur l'espace privé du site www.reduisonsnosdechets.fr :

- ▶ Un poster A3 dans lequel vous pouvez indiquer le thème de l'action ainsi que le lieu où elle va se dérouler.
- ▶ Un poster A4.
- ▶ Un tableau de pesée des déchets dans lequel vous pouvez indiquer les variations de quantités de déchets produites.

Tous ces documents sont adaptables simplement avec le logiciel Power Point. N'hésitez pas à les personnaliser !

Animation autour de l'action

- ▶ Le responsable de l'action incite les participants à s'exprimer au sujet de la réduction des déchets.
- ▶ Le responsable de l'action pourra éventuellement fournir au public un questionnaire sur la réduction des déchets.
- ▶ Le responsable de l'action amène ensuite le public à réfléchir aux solutions pour éviter tous ces déchets, ou en produire moins.
- ▶ Mise en avant des conseils sur les gestes écocitoyens qui permettent la réduction des déchets : choix des produits (solides et durables), location, partage, entretien, don, réemploi, réparation...

Pour plus d'informations

▶ **Sur la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets**

Le site français de la SERD : www.reduisonsnosdechets.fr

Le site européen de la SERD : www.ewwr.eu

▶ **Sur la prévention de la production de déchets et le réemploi**

Le site des Ressourceries : www.ressourceries.org

Le site de RREUSE : www.rreuse.org / www.wastewatchers.eu

▶ **Annexes P 11**

Charte de participation

Document « Autorisation de droit à l'image »

Abaque (grille d'équivalence objet/poids)

Affichette de promotion format A3, A4

Tableau de pesée



Prolonger la
durée de vie
des produits



Moins jeter

Public cible : Associations
Entreprises





Charte de Participation - Actions Communes (Facultatif)

Nature du Porteur de Projet

Le Porteur de Projet de l'action, qui sera labellisée par l'Organisateur SERD national, régional ou local, doit appartenir à l'une des catégories suivantes :

- Administration/autorité publique
- Association/ONG
- Entreprise/industrie
- Etablissement d'éducation (école, centre de loisirs...)
- Autre (par exemple : hôpital, maison de retraite, institution culturelle...)

Dates de l'action

L'action devra avoir lieu uniquement pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets : entre le 17 et le 25 novembre 2012 inclus.

Engagement du Porteur de Projet

- Les actions sont menées par des porteurs de projet clairement identifiés qui sont des personnes morales ou physiques (les personnes physiques sont acceptées à condition que leur statut soit reconnu par une municipalité, par exemple: un maître composteur);
- Chaque action doit être enregistrée à l'aide du formulaire d'inscription auprès de l'Organisateur référent (national, régional ou local) et être officiellement labellisée par cet Organisateur.
- L'action doit être réalisée dans le respect de la loi et de la réglementation du pays où se déroule l'opération et obtenir toutes les autorisations et assurances nécessaires à son bon déroulement;
- L'action doit valoriser et encourager des pratiques positives;
- L'action sera menée dans un esprit d'ouverture et de coopération et non dans une logique d'affrontement;
- L'action ne sera pas liée à une démarche politique ni à une démarche religieuse et ne sera pas contraire aux bonnes mœurs;
- L'action sera à but non lucratif et gratuite d'accès;
- En aucun cas l'action labellisée ne pourra porter sur un produit;
- Sauf indication contraire sur le formulaire d'inscription, l'action labellisée est automatiquement candidate aux sélections des Trophées de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.

Engagement du Porteur de Projet – Actions communes

- Le Porteur de Projet s'engage à utiliser le logo de la Semaine le logo LIFE et les affiches adaptables mises à sa disposition uniquement dans le cadre de son action labellisée, les droits d'utilisation des logos étant réduits à cette seule action ;



Prolonger la
durée de vie
des produits



Moins jeter

Public cible : Associations
Entreprises





- Le Porteur de Projet s'engage à évaluer son action en fonction des indicateurs relatifs au type d'action commune considéré, précisés sur la fiche action commune correspondante (Par exemple, pour l'action commune « Réduire les déchets liés au produits », le poids des produits évités).

Nature des actions labellisables de type « Action commune »

Aujourd'hui, la gestion des déchets en Europe est fortement influencée par une série de réglementations européennes fondées sur une hiérarchie qui donne la priorité à la prévention des déchets à la source (« le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas »). Conformément à cette hiérarchie, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets met l'accent sur **la prévention de la production des déchets en amont de la collecte.**

Les **actions communes** ont pour objectifs d'obtenir des **résultats chiffrés** à partir d'actions définies. L'action commune mise en place par le Porteur de Projet doit impérativement donner lieu à une mesure et une évaluation des quantités de déchets avant/après la mise en place de l'action. Ces informations devront être transmises à l'Organisateur en charge de la mise en place de la SERD sur un territoire donné.

Pour être labellisée et comptabilisée parmi les « actions communes » de la SERD 2011, l'action proposée doit porter sur un des thèmes suivants :

- **Thème 1 - La réduction du papier**
- **Thème 2 - La réduction du gaspillage alimentaire**
- **Thème 3 – La Réparation et le réemploi**
- **Thème 4 – La réduction du suremballage**

Toute action portant totalement sur un thème autre que ceux mentionnés ci-dessus sera considérée comme une action « classique » et ne comptera pas parmi les « actions communes » (si cette action entre dans le cadre fixé pour la labellisation des actions).

Date :

Nom du Porteur de projet

Merci de retourner cette charte de participation à serd@manifeste.fr



Prolonger la
durée de vie
des produits



Moins jeter

Public cible : Associations
Entreprises





Exemple de document « Autorisation de droit à l'image »

La troisième édition de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) se déroulera du 17 au 25 Novembre 2012. (Pour plus d'informations : www.reduisonsnosdechets.fr / www.ewwr.eu)

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets a pour objectif de s'adresser au public le plus large possible afin de :

- Promouvoir des actions durables de réduction des déchets à travers l'Europe
- Mettre en évidence le travail accompli par les divers acteurs, à travers des exemples concrets de réduction des déchets
- Faire connaître les stratégies de réduction des déchets et la politique de l'Union européenne et de ses Etats membres

La SERD est un projet axé sur la prise de conscience sur l'acte de prévention de la production de déchets, c'est dans ce cadre que nous organisons cette action.

Autorisation de droit à l'image - Enfants

J'autorise l'organisme (**Nom de l'organisme**) à utiliser les images (photographies ou films) de mon enfant prises lors de l'**action commune N°3 (Action RR réemploi réparation des produits)** à (**Nom du lieu où sera effectuer l'action**), (**Date et les horaires**) pour la promotion ou le bilan de cette action, et je renonce à tout droit de compensation ou de possession pour toute utilisation de ces images.

Nom de l'enfant :

Nom du parent/tuteur :

Date et signature :

.....

Autorisation de droit à l'image - Adultes

J'autorise l'organisme (**Nom de l'organisme**) à utiliser mes images (photographies ou films) prises lors de l'**action commune N°3 (Action RR réemploi réparation des produits)** à (**Nom du lieu où sera effectuer l'action**), à (**Nom du lieu où sera effectuer l'action**), (**Date et les horaires**) pour la promotion ou le bilan de cette action, et je renonce à tout droit de compensation ou de possession pour toute utilisation de ces images.

Nom de la personne photographiée :

Date et signature :

.....

Attention :

- ▶ **Les parents des enfants mineurs doivent impérativement signer cette autorisation.**
- ▶ **Les personnes n'ayant pas signé cette autorisation ne devront pas être photographiées ni filmées**



Prolonger la
durée de vie
des produits



Moins jeter

Public cible : Associations
Entreprises



Abaque

meubler	Poids en KG
machine à laver	80
à ouverture frontale	80
à ouverture supérieure	80
combinée	80
miniwash	10
séchoir	35
centrifugeuse	11
frigo	36
double battant	50
modèle « table »	36
petit	25
congélateur	36
grand	50
moyen	36
petit	25
lave-vaisselle	55
cuisinière (four +taque)	50
gaz	50
encastrable	50
non encastrable	50
électrique	50
encastrable	50
non encastrable	50
combinée	50
encastrable	50
non encastrable	50
taque chauffante	15
gaz	15
<i>encastrable</i>	10
1 bec	4
2 becs	7
3 becs et +	13
<i>non encastrable</i>	17
1 bec	8
2 becs	15
3 becs et +	28
<i>électrique</i>	15
<i>encastrable</i>	10
1 taque	4
2 taques	7
3 taques et +	13
<i>non encastrable</i>	17
1 taque	8
2 taques	15
3 taques et	28
<i>céramique</i>	15
<i>à induction</i>	15
four	30
grill	10
encastrable	50

combiné	50
micro-ondes	10
réchaud	5
hotte	8
chauffe-eau	12
cuisine	8
bain	15
chauffe-eau (boiler)	25
gaz	25
10l	7
50l	25
100l	38
<i>électrique</i>	25
10l	7
50l	25
100l	38
Electroménagers divers	27
léger (0-5kg)	4
moyen (5-15kg)	12
lourd (15-50kg)	38

Electroménager brun	pois
Télévision (N/B ou couleurs))	30
couleur	30
fixe	35
portable	15
vidéo	7
radio	3
enregistreur audio cassettes	2
radio portative	3
radio réveil	1
autoradio	1
tuner	4
ampli	5
ampli-tuner	7
égaliseur	4
baffle	7
lecteur CD	4
cd-i	4
cd-rom	4
Lecteur cassette	4
walkman	1



Prolonger la
durée de vie
des produits



Moins jeter

Public cible : Associations
Entreprises



lecteur de disque (45T)	4
chaîne Hi-Fi	5
mini	5
midi	10
stéréo	15
meuble hi-fi	40
meuble T.V.	15
meuble audio vidéo	15
téléphone	1
fixe	1
portable	1
répondeur	1
fax	3
computer	20
P.C.	20
Console séga, playstation	10
écran	10
clavier	3
hardware	5
lecteur cd-rom	10
souris	0
autres	5
machine à écrire	15
appareil photo	1
Caméra (film)	3
caméra vidéo	1
projecteur	5
écran de projection	5
statif	1
lentille	1
agrandisseur	4
Autre matériel photo	1
petits électroménagers divers	15
léger (0-5kg)	3
moyen (5-15kg)	11
lourd (15-50kg)	30
Appareils ménagers	poids
appareils ménagers électriques	2
appareils ménagers non électriques	1
sèche cheveux	3
banc solaire	65
pèse personne	2
Autre matériel de soins de beauté	1
planche à repasser	7

aspirateur	8
appareil à lustrer	8
appareil de nettoyage divers	5
réveil	1
horloge	2
ventilateur	4
machine à coudre	15
à pied	25
électrique	15
autre	15
tricoteuse	15
autres appareils ménagers	6
léger	2
moyen	10
lourd	40
éclairage	poids
rail de lumière	3
applique murale	1
lampadaire	5
lampe de bureau	1
Eclairage divers	2
léger	2
moyen	10
lourd	33
Chauffage	poids
poêle (chauffage)	30
à gaz	30
à charbon	30
à mazout	30
à pétrole	10
poêle (à cuire)	10
modulable	25
à ventilation	20
à radiateur	20
électrique (chauffage)	5
cheminée de feu ouvert	30
radiateur	25
chaudière (chauffage central)	80
chaudière et son ballon	100
articles de chauffage	25
léger	5
moyen	10
lourd	33



Moyens de transport	poids
pneu de voitures	6
porte bagages	7
box à ski	7
autres	5
véломoteur	30
vélo	20
Divers	20
de promenade	17
de sport, cross, course	15
d'enfant	8
Autre	17
étagère à vélo	5
Landau	10
Poussette	19
Buggy	5
autres moyens de transport	10
Léger	5
Moyen	9
Lourd	17

sanitaire	poids
W-C	16
lunette	1
chasse d'eau	14
baaignoire	25
siège de bain	20
bac à douche	6
Cabine de douche	15
bidet	16
lavabo	15
simple	14
double	25
miroir	1
robinet	2
sanitaire	10
léger	1
moyen	6
lourd	18

MOBILIER	
Sièges	poids
ensemble de salon	50
1 partie	50
2 parties	90
3 parties	115

siège	30
couchette	25
fautueil	25
chaise de salle à manger	7
chaise de bureau	10
siège à bascule	4
siège d'enfant	4
rocking-chair	10
tabouret	5
haut tabouret	10
pouf	10
sièges	19
léger	4
moyen	9
lourd	45

Tables	poids
table à manger (cuisine)	25
table de salon	30
petite	20
moyenne	35
grande	50
table d'ordinateur	15
bureau	75
petit	30
moyen	60
grand	80
tables autres	36
léger	3
moyen	10
lourd	36

Mobilier de rangement	poids
table de nuit	5
garde-robe	40
commode	10
armoie à tiroir	5
dressoir	40
armoie encastrée	80
1 partie	65
2 parties	110
+ de 2 parties	150
armoie de salle de bain	5
pharmacie	5



Prolonger la
durée de vie
des produits



Moins jeter

Public cible : Associations
Entreprises



ensemble de rangement	5
lit de malade	5
étagère à vin	5
porte manteau	5
autres	22
léger	5
moyen	10
lourd	50
Literie	poids
lit	20
1 pers.	18
2 pers.	25
lit d'enfant	15
lit surélevé	25
lit superposé	25
lit en bois plein (ancien)	30
1 pers.	25
2 pers.	50
Matelas à spirales	20
1 pers.	20
2pers.	30
Sommier	20
berceau maxicosy	20
	15
lit d'eau	5
matelas (en mousse)	20
1 pers.	20
2 pers	35
d'enfant	5
autres mobiliers légers	14
léger	5
moyen	15
lourd	22
Mobilier de jardin	poids
banc de jardin	30
en bois	40
alu / métal	20
plastique	28
chaise de jardin	7
en bois	10
alu / métal	5
plastique	7

coussins pour mobilier de jardin	1
table de jardin	10
solide	13
Grande	22
Bois	30
Alu / métal	15
Plastique	20
Petite	8
Bois	11
Alu / métal	6
Plastique	8
Pliante	10
Bois	14
alu / métal	7
plastique	10
démontable	10
parasol	5
autres mobiliers de jardin	13
légers	4
moyens	9
lourds	26
Bibelots (articles de la maison)	poids
vaisselle (par boîte)	7
bibelots (par boîte)	5
tableau, peinture, toile	5
images, portraits, statues	5
autres oeuvres d'art	5
bibelots	5
légers	5
moyens	10
lourds	33
Articles de loisirs	poids
livres et revues (par boîte)	20
LP's (par boîte)	12
bande vidéo	5
piano	200
harmonica	100
orgue électrique	100
synthétiseur	10
boîte pour instrument	5
instrument de musique autres	5
traîneau	5
kart	5
trottinette	5





cahote (caisse à savon)	5
autres transports enfants	5
balançoire	25
bac à sable	10
jeux (par boîte)	5
puzzles et petits jeux	1
autres articles	14
léger	5
moyen	11
lourd	25
Articles de sport	poids
billard	30
snooker	15
tennis de table	30
Bottes après-ski	10
planche de surf	20
planche à voiles	20
skis	8
patin à glace	2
patin à roulettes	2
skateboard	2
home-trainer	20
rameur	15
articles de fitness	15
articles de sport	13
léger	3
moyen	12
lourd	24
Articles de camping	poids
tente	13
1 pers	2
2 pers	7
tente bungalow	20
matelas pneumatique	1
sac de couchage	1
lit de camp	1
camping gaz	12
sac à dos	1
malle, coffre	6
Autres articles de camping	1
légers	1
moyens	10
lourds	20

hobbys	poids
matériel de dessin et peinture	2
léger	3
moyen	10
lourd	33
outils	poids
outils électriques	2
outils non électriques	1
établi pliable	10
escalier, échelle	7
tondeuse à gazon	10
à pousser	7
électrique	28
à moteur	28
strimmer	1
écorceur	1
scie	5
électrique	5
à moteur	5
brouette	10
outils de jardin	2
autres outils	12
légers	3
moyens	9
lourds	25

Matériaux de construction	poids
évier	15
petit	10
en Formica	8
en acier inox	12
grand	20
en Formica	15
en acier inox	25
bac à évier	25
2 bacs	50
3 bacs	75
armoires suspendue	25
2 portes	50
3 portes	75
bloc de cuisine (évier incorporé)	60
2 armoires	50
3 armoires	75
portes	20



d'intérieur	20
grande	25
petite	15
d'extérieur	25
grande	30
petite	20
rayon de rangement	2 kg/m
poutre	5 kg/m
en bois	5 kg/m
en acier	7 kg/m
planche de construction	8 kg/m ²
en dur	3 kg/m ²
en contre-plaqué	3 kg/m ²
en Triplex	10kg/m ²
tuiles	2
tuiles "do-it place-it"	2
autres tuiles	2
dalle	
en béton	15
de trottoir	15
de 20/30 cm	8
de 40/60 cm	30
en céramique	1
de mur	1
tuyau	3
court	1
en acier	1
en cuivre	1
en plomb	2
en pvc	1
long	5
en acier	4
en cuivre	4
en plomb	8
en pvc	2
parasol	50
store à lamelles ajustables	15
lamelles verticales	15
moustiquaires	10
rideau à mouche	1
store déroulant	2
volet déroulant	10
autres	15
légers	3
moyens	10
lourds	33
Vêtements	poids
grand sac (poubelle)	8

petit sac	3
souliers (petit sac)	5
maroquinerie et cuir	4
vêtements divers	
légers	3
moyens	10
lourds	33
linge de maison	poids
rideaux	10
tapis	20
petit	20
grand	30
d'escalier	10
revêtement de sol	20
ciré	10
dalle de moquette	1
tapis	2 kg/m ²
nappe	2
autre linge de maison	12
léger	2
moyen	10
lourd	23
Textiles de literie	poids
édredon	5
1 pers.	4
2 pers.	7
couverture	2
1 pers.	2
2 pers.	4
coussin	2
couvre-lit	1
protège table	1
autres textiles de literie	5
légers	2
moyens	7
lourds	33
divers	poids
divers	
léger	3
moyen	10
lourd	33



Prolonger la
durée de vie
des produits



Moins jeter

Public cible : Associations
Entreprises





meublier	pois
meublier entier	350
1 famille	500
1 pers	250

demi meublier	150
meublier mixte	7

Affichette de promotion format A3, A4

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA
REDUCTION DES DÉCHETS

Ensemble, réduire c'est agir!

Réduire le gaspillage alimentaire
Réduire le papier

Action commune
Thème de l'action commune

Titre de votre action

Expliquez en quelques lignes (5 maximum) le but de votre action, le lieu, la date et l'heure à laquelle elle va se dérouler.

Réemploi, Réparation
Réduire le suremballage

Pour plus d'information:
www.reduisonsnosdechets.fr

Format A4

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA
REDUCTION DES DÉCHETS

Ensemble, réduire c'est agir!

Les actions communes de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets ont pour objectif de quantifier l'impact de cet événement sur la production de déchets dans tous les pays participants. Sensibiliser à la réduction des déchets, c'est aussi agir concrètement pour éviter d'en produire!

Réduire les papiers
Réduire le gaspillage alimentaire
Réemploi, Réutilisation
Réduire le suremballage

Titre de votre action

Décrivez en quelques lignes (5 maximum) le contexte de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets ainsi que le but de votre action.

Lieux / Date / Horaires de l'action
Adresse 1
Adresse 2

Action commune
Thème de l'action commune

Pour plus d'information:
www.reduisonsnosdechets.fr

Format A3



Prolonger la
durée de vie
des produits



Moins jeter

Public cible : Associations
Entreprises





Tableau de pesée

Format A3

EUROPEAN WEEK
FOR WASTE REDUCTION

**Picnic
without waste**

COMMON ACTION
Food waste
reduction

Monday, November 21st	Friday, November 25th
Bread 3 kg	Bread 1 kg
Yoghurt 1 kg	Yoghurt 750 g
Biscuits 2 kg	Biscuits 1 kg
TOTAL: 5 kg	TOTAL: 2,750 kg

For more information: www.ewwr.eu



Prolonger la
durée de vie
des produits



Moins jeter

Public cible : Associations
Entreprises

